



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Holts Matt Black Paint

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Holts Matt Black Paint
Numéro du produit	RF0172D
UFI	UFI: 9W96-V0QX-P007-WF16
Indications sur l'enregistrement REACH	Ceci est un MÉLANGE : aucune information d'enregistrement n'est contenue dans ce document. Les bois sont classés dans la catégorie utilisateurs en aval.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit d'entretien automobile. Peinture.
--------------------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Holt Lloyd Services 52 Rue des 40 Mines, 60000 – Allonne, France Phone: +33 (0)3 64 99 00 32 info@holtsauto.com
Personne à contacter	Contact email address: info@holtsauto.com
Fabricant	A Holts Car Care Product Holt Lloyd International Ltd Barton Dock Road Stretford Manchester M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 www.holtsauto.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office hrs = 0900 - 1700 hrs
--------------------------	--

Holts Matt Black Paint

Numéro d'appel d'urgence national

+43 1 31304 5620; chemikalien@umweltbundesamt.at (Austria)
 +32022649636; info@poisoncentre.be (Belgium)
 +359 2 9154 409; poison_centre@mail.orbitel.bg (Bulgaria)
 +38514686910; toksikologija@hzjz.hr (Croatia)
 +35722405611; cy-chemregistry@dlm.msi.gov.cy (Cyprus)
 +420267082257; biocidy@mzcr.cz (Czech Republic)
 +45 72 54 40 00; mst@mst.dk (Denmark)
 +372 794 3500; clp@terviseamet.ee, info@terviseamet.ee (Estonia)
 +358 5052 000; kirjaamo@tukes.fi (Finland)
 + 33 3 83 85 21 92; bnpc@chru-nancy.fr (France)
 +49-30-18412-0; bfr@bfr.bund.de (Germany)
 +302106479250; +302106479450; devxp.gcsf@aade.gr, environment.gcsf@aade.gr (Greece)
 +36 (1) 476 1135; clp.ca@nnk.gov.hu (Hungary)
 +354 543 22 22; eitur@landspitali.is (Iceland)
 +353 (1) 809 2166 / +353 (1) 809 2566; chemicalsinfo@beaumont.ie (Ireland)
 +390649906140; inscweb@iss.it (Italy)
 +371 67032600; lvgmc@lvgmc.lv (Latvia)
 +370 70662008; aaa@aaa.am.lt (Lithuania)
 +320 22649636; +352 24785551; info@poisoncentre.be; direction-sante@ms.etat.lu (Luxembourg)
 +356 2395 2000; info@mccaa.org.mt (Malta)
 +31 88 75 585 61; productnotificatie@umcutrecht.nl (The Netherlands)
 +4573580500; produktregisteret@miljodir.no / +47 21 07 70 00; folkehelseinstituttet@fhi.no (Norway)
 +48 42 2538 400; biuro@chemikalia.gov.pl (Poland)
 +351 800 250 250; ciav.tox@inem.pt (Portugal)
 +40213183606; infotox@insp.gov.ro (Romania)
 +7 495 621 6885; +7 495 628 1687; rtiac@mail.ru; rtiac2003@yahoo.com (Russia)
 +421 2 5465 2307; ntic@ntic.sk (Slovakia)
 + 386 1 522 1293; gp.ukc@kclj.si (Slovenia)
 +34 917689800; intcf.doc@justicia.es (Spain)
 +46104566750; giftinformation@gic.se (Sweden)
 +44 121 507 4123; allistervale@npis.org, sallybradberry@npis.org (UK)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229
Dangers pour la santé humaine Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Holts Matt Black Paint

Mentions de danger	H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Mentions de mise en garde	P102 Tenir hors de portée des enfants. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
UFI	UFI: 9W96-V0QX-P007-WF16
Contient	ACÉTONE, ACÉTATE DE N-BUTYLE, N-BUTANOL, PROPANE-2-OL
Mentions de mise en garde supplémentaires	P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ACÉTONE 30-60%		
Numéro CAS: 67-64-1	Numéro CE: 200-662-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336		
BUTANE 10-30%		
Numéro CAS: 106-97-8	Numéro CE: 203-448-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474691-32-XXXX
Classification Gaz Infl. 1A - H220 Press. Gas		

Holts Matt Black Paint

ACÉTATE DE N-BUTYLE			10-30%
Numéro CAS: 123-86-4	Numéro CE: 204-658-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485493-29-XXXX	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336			

PROPANE			10-30%
Numéro CAS: 74-98-6	Numéro CE: 200-827-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486944-21-XXXX	
Classification Gaz Infl. 1A - H220			

ISOBUTANE			5-10%
Numéro CAS: 75-28-5	Numéro CE: 200-857-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485395-27-XXXX	
Classification Gaz Infl. 1A - H220 Press. Gas			

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE			5-10%
Numéro CAS: 108-65-6	Numéro CE: 203-603-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475791-29-XXXX	
Classification Flam. Liq. 3 - H226			

N-BUTANOL			1-5%
Numéro CAS: 71-36-3	Numéro CE: 200-751-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484630-38-XXXX	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335, H336			

Holts Matt Black Paint

PROPANE-2-OL		1-5%
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Non pertinent.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Inhalation	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
Ingestion	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Peut provoquer les lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Poudre. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Risque d'explosion à la chaleur. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
-----------------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.
--	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Holts Matt Black Paint

Précautions individuelles Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'inhalation de vapeurs. Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F. Protéger du rayonnement solaire.

Classe de stockage Stockage de gaz comprimé inflammable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACÉTONE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 750 ppm 1800 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

BUTANE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 800 ppm 1900 mg/m³

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 150 ppm 710 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 200 ppm 940 mg/m³

N-BUTANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 50 ppm 150 mg/m³

PROPANE-2-OL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Holts Matt Black Paint

Commentaires sur les composants

WEL = limites d'exposition sur le lieu de travail

ACÉTONE (CAS: 67-64-1)

DNEL

Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 62 mg/kg/jour
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 186 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 62 mg/kg/jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2420 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1210 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 200 mg/m³

PNEC

eau douce; 10.6 mg/l
 eau de mer; 1.06 mg/l
 rejet intermittent; 21 mg/l
 Sédiments (eau douce); 30.4 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 3.04 mg/kg
 Sol; 29.5 mg/kg
 Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l

ACÉTATE DE N-BUTYLE (CAS: 123-86-4)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 300 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 600 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 300 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 600 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11 mg/kg bw/day
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 11 mg/kg bw/day
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 35.7 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 300 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 35.7 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 300 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6 mg/kg bw/day
 Population en général - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 6 mg/kg bw/day
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg bw/day
 Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 6 mg/kg bw/day

PNEC

eau douce; 0.18 mg/l
 eau de mer; 0.018 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 35.6 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.981 mg / kg poids sec de sédiments
 Sédiments (eau de mer); 0.098 mg / kg poids sec de sédiments
 Sol; 0.09 mg / kg de poids sec de sol

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE (CAS: 108-65-6)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 275 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 550 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 796 mg/kg bw/day
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 33 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 33 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 320 mg/kg bw/day
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 36 mg/kg bw/day

Holts Matt Black Paint

PNEC

eau douce; 0.635 mg/l
 eau de mer; 0.064 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
 Sédiments (eau douce); 3.29 mg / kg poids sec de sédiments
 Sédiments (eau de mer); 0.329 mg / kg poids sec de sédiments
 Sol; 0.29 mg / kg de poids sec de sol

N-BUTANOL (CAS: 71-36-3)

DNEL

Travailleurs - irritation (voies respiratoires); Long terme Effets locaux: 310 mg/m³
 Population en général - irritation (voies respiratoires); Long terme Effets systémiques: 55.357 mg/m³
 Population en général - irritation (voies respiratoires); Long terme Effets locaux: 155 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.125 mg/kg/jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.562 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 0.082 mg/l
 eau douce, rejet intermittent; 2.25 mg/l
 eau de mer; 0.008 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 2476 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.324 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.032 mg/kg
 Sol; 0.017 mg/kg

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; Long terme 140.9 mg/l
 eau de mer; Long terme 140.9 mg/l
 Sédiments (eau douce); Long terme 552 mg / kg poids sec de sédiments
 Sédiments (eau de mer); Long terme 552 mg / kg poids sec de sédiments
 Sol; Long terme 28 mg / kg de poids sec de sol

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). EN374

Holts Matt Black Paint

Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.
Mesures d'hygiène	Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Noir.
Odeur	Acétone.
pH	Non pertinent.
Point d'éclair	<0°C Coupelle fermée.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 4.8 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 9.5 %
Densité relative	0.850 - 0.870 @ 20°C
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun connu.
---	--------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
----------------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.
-------------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Holts Matt Black Paint

Effets toxicologiques Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits similaires.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg) 12 661,82

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

Holts Matt Black Paint

Inhalation	Un usage étendu du produit dans des zones ayant une ventilation insuffisante peut entraîner l'accumulation de vapeurs à des concentrations dangereuses. Peut provoquer une irritation des yeux et du système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
Ingestion	Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.
Contact cutané	Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
Contact oculaire	Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

Informations toxicologiques sur les composants

ACÉTONE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 800,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 7 400,0

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 76,0

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Holts Matt Black Paint

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux
Information du dossier REACH.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Lésions du système nerveux central et/ou périphérique. Narcotic effects

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

BUTANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

PROPANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

ISOBUTANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Holts Matt Black Paint

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC0 8100 mg/m³, 4 heures, Vapeur Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

N-BUTANOL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2292 mg/kg, Orale, Rat Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 3430 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Holts Matt Black Paint

Indications (CL₅₀ LC0 17760 mg/m³, Inhalatoire, Rat inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aucun effet indésirable observé (négatif)

Essais de génotoxicité - in vivo Aucun effet indésirable observé (négatif)

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - NOAEL 500 mg/kg/jour, Orale, Rat P Fertilité - NOAEC 6189 mg/m³, Inhalatoire, Rat P Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: 1454 mg/kg/jour, Orale, Rat Toxicité pour le développement: - NOAEC: 10800 mg/m³, Inhalatoire, Rat Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer une irritation respiratoire

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Lésions du système nerveux central et/ou périphérique.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ 5 045,0 mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 045,0

Toxicité aiguë - cutanée

Holts Matt Black Paint

Toxicité aiguë cutanée 12 800,0
(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 20,0
(CL₅₀ vapeurs mg/l)

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Ne contient pas de substance mutagène avérée.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Lésions au cerveau. Lésions du système nerveux central et/ou périphérique.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

Holts Matt Black Paint

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

ACÉTONE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 5540 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) CL ₅₀ , 96 heures: 11000 mg/l, Poisson d'eau de mer CL ₅₀ , 96 heures: 8300 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 8800 mg/l, Invertébrés d'eau douce
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 96 heures: 7200 mg/l, Algues NOEC, 96 heures: 430 mg/l, Algues
Toxicité aiguë - microorganismes	EC10, NOEC, 30 minutes: 1000 mg/l, Boues activées
Toxicité aiguë - terrestre	CL ₅₀ , 48 heures: 100-1000 µg/cm ² , Eisenia Fetida (ver de terre)

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 28 jours: 2212 mg/l, Daphnia magna
--	--

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 100-180 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule), Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel), Oryzias latipes (médaka)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 408-500 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 heures: > 1000 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	CL ₅₀ , 14 jours: 63.5 mg/l, Oryzias latipes (médaka) NOEC, 14 jours: 47.5 mg/l, Oryzias latipes (médaka)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: > 100 mg/l, Daphnia magna

N-BUTANOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 1376 heures: 96 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 1328 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 96 heures: 225 mg/l, Selenastrum capricornutum
Toxicité aiguë - microorganismes	EC10, 17 heures: 2476 mg/l, Pseudomonas putida

toxicité aquatique chronique

Holts Matt Black Paint

Toxicité chronique -
invertébrés aquatiques

NOEC, 21 jours: 4.1 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations écologiques sur les composants

ACÉTONE

Persistance et
dégradabilité

90 +/- 2.2%; 28 jours Rapidement dégradable

Stabilité (hydrolyse)

La substance est facilement biodégradable.

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Persistance et
dégradabilité

Rapidement dégradable

N-BUTANOL

Persistance et
dégradabilité

Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations écologiques sur les composants

ACÉTONE

Potentiel de
bioaccumulation

La bioaccumulation est peu probable.

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Potentiel de
bioaccumulation

Aucun potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage

log Pow: 0.56

N-BUTANOL

Potentiel de
bioaccumulation

La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage

1.0 @ 25 deg C

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Informations écologiques sur les composants

N-BUTANOL

Coefficient
d'adsorption/désorption

- Koc: 3.471 @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Informations écologiques sur les composants

Holts Matt Black Paint

ACÉTONE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

N-BUTANOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet WGK: 1 (Germany)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit, tel qu'il est fourni, est consigné selon les dispositions des Quantités Limitées.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1950

N° ONU (IMDG) 1950

N° ONU (ICAO) 1950

N° ONU (ADN) 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS

Nom d'expédition (IMDG) AEROSOLS

Nom d'expédition (ICAO) AEROSOLS

Nom d'expédition (ADN) AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2.1

Code de classement ADR/RID 5F

Etiquette ADR/RID 2.1

Classe IMDG 2.1

Classe/division ICAO 2.1

Classe ADN 2.1

Holts Matt Black Paint

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) None

Groupe d'emballage (IMDG) None

Groupe d'emballage (ICAO) None

Groupe d'emballage (ADN) None

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

Législation UE Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV) Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII) Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Holts Matt Black Paint

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

FBC: Facteur de bioconcentration.

DBO: Demande biochimique en oxygène.

CAS: Chemical Abstracts Service.

DNEL: Dose dérivée sans effet.

CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

GHS: Système général harmonisé.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

IBC: Le recueil international des règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (recueil IBC).

ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Kow: Coefficient de partage octanol-eau.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.

LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé.

NOEC: Concentration sans effet observé.

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.

UVCB - substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Aérosol 1 - H222, H229: Méthode par le calcul. Eye Dam. 1 - H318: Méthode par le calcul. STOT SE 3 - H336: Méthode par le calcul.

Publié par

Regulatory Specialist

Date de révision

10/12/2021

Révision

4

Remplace la date

09/08/2019

Numéro de FDS

21473

Holts Matt Black Paint

Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.